

PROJET DE LOI

N° 85

adopté

SÉNAT

le 13 mai 1982

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation d'une Convention
relative aux transports internationaux ferroviaires.*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 219 et 311 (1981-1982).

Article unique.

Est autorisée l'approbation de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (ensemble un Protocole et deux Appendices), signée à Berne le 9 mai 1980, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*
**

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 13 mai 1982.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

(1) Nota : voir le document annexé au n° 219 (1981-1982), Sénat.